

## Delémont – MEP Gare Sud GA du 19 août 2020

### Restitution

#### A – Sobriété des modes de vie

Le quartier favorise :

1. Le partage de biens et services entre habitants, des compétences (valorisation des compétences et des savoir-faire présents dans le quartier), des connaissances, de locaux et espaces collectifs (co-living, cf. The Collective Old Oak à Londres) mais également la mutualisation des tâches collectives, le compostage et la réutilisation du compost in situ, l'utilisation collective de l'eau de pluie, l'animation d'ateliers de réparation pédagogiques, participatifs et solidaires, etc.
2. La modularité et l'évolutivité des bâtiments, logements, espaces collectifs<sup>1</sup> pour répondre aux besoins de tous, à tous les âges de la vie. « *Les bâtiments de demain seront à la fois intelligents, interconnectés à leur écosystème, à l'échelle du quartier, de la ville et des territoires ; responsables, moins impactants pour l'environnement et sources de confort d'usage et de services accrus ; flexibles, à la fois modulaires, évolutifs et mutualisés ; participatifs, co-construits avec leurs usagers notamment* » (Ella Etienne, directrice générale de Green Solu).
3. L'émulation à la sobriété, la sensibilisation par la communauté, par l'exemple, par l'effet d'entraînement au sein du groupe, l'utilisation d'outils de sensibilisation comme par exemple *Smart Metering*<sup>2</sup>.

#### Mise en garde

Veiller à préserver un certain équilibre au sein de la population entre adeptes de la vie communautaire et ceux qui souhaitent préserver leur autonomie :

- Ne pas stigmatiser les « mauvaises pratiques »
- Accepter l'habitat individuel mais en incitant à la participation, à la vie sociale, au partage

#### B – Services rendus par le quartier

Le quartier offre :

1. Un lieu de rencontre, une « place du village » avec des commerces et des services de première nécessité « sur place ». L'architecture modulaire des bâtiments assure une grande souplesse, permettant différents usages, notamment l'accueil d'un petit commerce alimentaire, d'un café, d'un restaurant et de services de proximité. Les grands commerces de détail et alimentaires et les boutiques seront interdits afin de les maintenir au centre-ville (voir art. 211, al. 2, let. e).
2. Une halle multifonctionnelle / polyvalente pour différents types d'événements, manifestations, fêtes locales (réutilisation de bâtiments industriels) dans un premier temps. Cette infrastructure ne doit pas concurrencer l'offre existante (Théâtre du Jura, Forum St-Georges, auditoire StrateJ, etc.). Elle pourrait donc s'ériger temporairement, comme lors de la Foire du Jura, sur le grand espace libre de construction qui doit être prévu. Par contre, une construction de dimension restreinte pourrait voir le jour dans le cadre du projet Biotop par exemple.
3. Des îlots de fraîcheur et de biodiversité (certains sont accessibles au public, d'autres pas afin de les préserver) au bénéfice des habitants et usagers de Gare Sud (et de la ville de Delémont) et des connexions / promenades vers la forêt du Montchaibeux (continuité verte, mise en réseau des espaces naturels).

#### C – Vie(s) quotidienne(s) dans le quartier

Un quartier dans lequel :

1. Les déplacements se font principalement en mobilité douce (liaisons est-ouest et nord-sud). Une liaison MD d'Ouest en Est performante est réalisée, pour les déplacements entre la Communauté et le mini-golf notamment mais également pour les habitants des villages voisins, Courroux et au-delà, Rossemaison et Courtételle. Le réseau de MD et d'espaces publics est accessible et adapté à tous les besoins : personnes âgées, enfants (garçons-filles), petits enfants accompagnés des parents, PMR ; des trottinettes et des vélos en libre service sont à disposition.
2. Les qualités spécifiques ont été préservées et renforcées : le calme (bonne cohabitation entre les différents programmes et populations, programmes diurnes), le sentiment de sécurité, la mobilité douce, l'absence autant que possible de trafic de transit.
3. Il est possible d'exercer une grande diversité d'activités sportives amateur et d'activités douces (jardins communautaires, bacs familiaux à louer (cf. Fribourg), ...). Le tout fonctionne en synergie, des échanges sont mis en place entre les différentes activités implantées, notamment avec le domaine des soins avec l'Hôpital.

<sup>1</sup> <https://www.infogreen.lu/quand-l-innovation-permet-de-repondre-aux-exigences-de-l-economie-circulaire.html>

<sup>2</sup> <https://www.arec-idf.fr/nos-ressources/les-nudges-verts.html>

#### Autres propositions

- (Arrêt CFF à la Communance avec P+R et station VLS) – déjà planifié
- Auberge de jeunesse, et/ou maison des associations (Ferme du Neuf-Cul)

*Notes complètes de la partie C en fin de document*

#### **D – Innovation(s)**

Un quartier dans lequel :

1. Des formes d'économie participative / « Green Economy » (montage de projets hybrides, partage des outils de production, ...) se développent.
2. De nouveaux modes de vie y compris durant le travail et lors des pauses (dont heures de midi) voient le jour : mixité sociale, services complets, mutualisation, émulation.
3. Ainsi que de nouvelles manières d'habiter : coopératives, bâtiments modulaires et évolutifs, répondant aux besoins de tous et pour toutes les étapes de la vie (cf. Kalkbreite à Zurich), partage de valeurs et de services entre habitants et entreprises. La notion même de propriété évolue, donner la possibilité d'acheter une « solution d'habitat » plutôt que sa propre maison !

**1) Imaginez comment se déroule la vie quotidienne dans le futur quartier : lieux de rencontres, espaces publics, tissu associatif, services rendus.**

**Accessibilité :**

Accessibilité pour toutes et tous :

- Personnes âgées : lieux de rencontre plaisant aux personnes âgées, sécurisés, qu'elles s'y sentent bien
- Jeunes : penser que les jeunes filles et femmes doivent également s'approprier l'espace public, habituellement réservés aux sportifs type footballeurs ou aux hommes, aux enfants accompagnés des parents. A ce titre, l'aménagement de l'espace « Delémont Marée basse » semble bon, il s'agit de plusieurs espace délimité et conviviaux et non un espace unique vaste et exposé.
- Enfants : la place des Traversins vit bien, les enfants viennent à pied à l'école
- Handicapés : aveugles (points de repères), mobilité réduite : pas de marche d'escalier
- Rendre plus agréable la marche et le vélo dans TOUT le quartier sud, de la ZI au minigolf.
- Pour les gens du reste de la ville, ce n'est pas agréable de venir au cinéma à pied, il faut que cela le devienne. Le projet de passerelle piéton-cycliste doit voir le jour rapidement.

**Déplacements :**

Actuellement, les habitants du quartier se déplacent beaucoup à pieds et en vélo. Le fait est que le quartier est plat et très proche du centre, permettant d'aller faire ses commissions et se rendre à ses loisirs à pied, au contraire des habitants des quartiers du haut de la ville, qui ont l'habitude de la voiture. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les habitants du QS sont plus proches (facilité d'accès) du centre que ceux de sous le Mexique ou du Domont.

Depuis la pose de piquet, il n'y a plus de transit.

Une piste cyclable et piétonne pourrait voir le jour d'est en ouest, afin d'inclure tout le quartier sud à la démarche, y.c. la zone industrielle et son restaurant le Resto-verso. Cette piste pourrait passer au nord de la Z.I, puis des jardins communautaires puis par l'école et derrière l'actuel comptoir. On pourrait donner accès de façon douce aux habitants de Rossemaison et Courtételle.

Mettre à disposition des trottinettes ou vélo, aussi électriques.

**Parcage :**

Si un hôpital, un stade, une halle des expositions, des halles multisports voient le jour, il faudra un plan mobilité douce. Un hôpital a des centaines d'employés, un stade amène des milliers de personnes. Actuellement, le parcage est problématique qu'en période de comptoir (les gens viennent même parquer sur nos places privées). Comme c'est limité dans le temps, cela reste acceptable.

- Prévoir un arrêt CFF proche de la zone industrielle
- Changer l'emplacement du parc & rail (sous-terrain)

**Nuisance :**

Aujourd'hui, le quartier est très calme, et c'est aussi pour cette raison qu'il a été choisi par ses habitants. Un hôpital, stade, une halle, etc. apporteront inévitablement des nuisances (parcage, trafic, ambulance, hélicoptère, bruit, fêtards). Il existe une bonne entente entre les habitants et l'établissement actuel nocturne (Stage), qui a fourni de gros efforts de localisation (plage) et de bruit (musique limitée, basses évitées) c'est apprécié.

Les habitants souhaitent conserver leur qualité de vie exceptionnelle. Ils demandent à ce que l'activité qui se déroulera au nouveau quartier gare sud soient cadrée.

La sécurité actuelle, de la rentrée à pied durant la nuit, aux enfants sur le chemin de l'école est très bonne. Il n'y a pas de sentiment de peur. Les habitants souhaitent que cela dure.

**Services rendus :**

Comme la gare est très proche avec ses commerces et boulangeries, les habitants ne ressentent pas de manque de commerces comme pourraient le ressentir des habitants de sous le Mexique par ex.

**2) Comment maintenir/développer la vie associative du quartier ? quels sont les partenaires ?**

Jardins familiaux pour un développement (bacs)

Accueillir des associations (maison de associations)

Continuer à accueillir les sportifs amateurs (équipe de communauté, football corporatifs, tchoukball) et pourquoi pas d'autres sports. Laisser libre pour les événements sportifs spontanés comme actuellement.

Biotope est un partenaire actif dans le développement du QS

Accueillir le cirque en été (qui est à l'Arsenal en hiver)

Eviter les espaces autogérés. Il faut un cadre, un-e responsable, des règles pour que personne ne s'approprie les lieux et fasse son propre règlement. La commune doit être garant des lieux polyvalents et des places publiques.

Ne pas créer un ghetto bobo.

**3) Quels peuvent être les usages des espaces libres et bâtiments à vocation publique : futur parc, ferme du neuf-cul, espaces publics ?**

**Activités extérieures :**

Beaucoup d'habitants, y.c. dans les immeubles ont la chance de pouvoir jardiner. Cette activité pourrait encore être développées, avec l'association des jardins communautaire par exemple. Des bacs familiaux (ex. De fribourg) pourraient être loués.

Le terrain de foot des Traversins et ses jeux pour enfants, ping-pong, basket sont très utilisés par la population. Il faut conserver cela et même, à la place des dépôts de Jurassica ( ?), par exemple, agrandir. Des places plus conviviale, se prêtant à la dance par exemple pourraient voir le jour, également un fitness urbain.

Agrandir l'école ?

**Ferme Neuf-cul :**

- Auberge de jeunesse
- Maison des associations (Asloca ?, FRC ?, pro Senectute ?, associations culturelles, etc.)

**Objectifs :**

- 1) Développement d'est en ouest et non pas uniquement l'est (mobilité, liens entre les quartiers existants et le nouveau)
- 2) Conserver l'acquis (calme, sentiment de sécurité, mobilité douce, pas de transit motorisé)

Développer un quartier axé sur le sport, les activités douces